

Cholet est vraiment « la plus sportive »

Le quotidien sportif L'Équipe a sacré hier, pour la 3^e fois, la capitale des Mauges « ville la plus sportive de France 2014 ».



Cholet, parc de la Meilleraie. Le seul club professionnel de la ville compte des milliers de fidèles supporters, souvent eux-mêmes membres d'un club sportif.

redac.cholet@courrier-ouest.com

Le goût pour le sport est avant tout un état d'esprit ». Cette phrase, prononcée par Gilles Bourdouleix, est extraite du spot promotionnel réalisé en 2007 pour le jury et les internautes de L'Équipe. Sûrement inspirés par la devise olympique (« citius, altius, fortius »), le député-maire et son adjointe Florence Dablin ont renouvelé le genre cette année : « Plus qu'un état d'esprit, c'est une marque de fabrique ! »

Pour rappel, une quinzaine de villes avaient postulé dans la catégorie des « plus de 20 000 habitants »⁽¹⁾. Forte d'un dossier qualifié à L'Équipe de « très complet et de qualité », Cholet avait été présélectionnée avec Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) et Oyonnax (Ain). Cette dernière a déclaré forfait en avril. Cette présélection

engageait les finalistes à réaliser la fameuse vidéo. Visionné 27 479 fois, contre 16 237 pour Saint-Germain-en-Laye, ce clip, remarquable par la qualité de ses images, a apporté la première voix à Cholet : celle des internautes (66 % des votes).

« Cholet avait tout pour être élue »

Une adhésion largement partagée par les 14 membres du jury, selon son président Alain Lunzenfichter, ex-rédacteur en chef adjoint à L'Équipe et président de l'Association mondiale des journalistes olympiques : « Un raz de marée comme on n'en avait pas vu depuis longtemps ! Je ne peux pas dévoiler le nombre de voix mais il y a eu une très belle majorité. Cholet avait tout pour être élue. Du plus jeune au plus vieux, tous les Choletais

peuvent pratiquer du sport, du loisir au haut niveau. Et puis la visite d'avril était très bien organisée et nous avons été très impressionnés par Glisséo. »

Les membres du jury, parmi lesquels siégeaient le secrétaire d'État chargé des Sports Thierry Braillard et l'ex-judoka Fabien Canu, devaient noter 42 critères : « La ville qui a le plus de points remporte le prix. On note les installations, le sport de haut niveau, les subventions, les relations entre les présidents de clubs et la Ville... »

Depuis hier, Cholet se distingue dans le palmarès du challenge « Ville la plus sportive de France », repris par L'Équipe en 1937. Aucune autre ville n'avait encore remporté trois fois le titre. Sacrée en 1972 puis 2007, la Ville a aussi obtenu à deux reprises le titre de « Ville la plus sportive des Pays de la Loire » (2000 et 2011).

Concourir aux prix semble d'ailleurs

être une forme de sport choletais puisque la « Ville la plus ludique 2006 » affiche aussi sur ses panneaux depuis 2005 ses « quatre fleurs » de « Ville fleurie » et son label « Ville amie des enfants » décerné par l'UNICEF en 2004.

« En septembre ou octobre », Alain Lunzenfichter reviendra pour remettre le trophée et les plaques d'entrées de ville tant convoitées. Le président du jury a d'ailleurs été « surpris » de croiser en avril celles attribuées en 2007 : « Normalement, on doit les enlever au bout d'un an... Bon, comme ça, Cholet en aura six supplémentaires, mais elle devra attendre cinq ans avant de postuler à nouveau ! »

⁽¹⁾ Lannion remporte le prix pour les villes de moins de 20 000 habitants, Crolles (Isère) remporte le prix du développement durable et Lavaur (Tarn) celui du handicap.

Florence Dabin : « La reconnaissance du monde sportif choletais »

Florence Dabin, adjointe au maire chargée du Sport, de la Jeunesse et du Tourisme, est, on l'imagine aisément, ravie de ce troisième trophée décerné à Cholet après ceux de 1972 et 2007.

Quelle est votre réaction à chaud ?

« Tout d'abord, c'est la première fois qu'une ville remporte à trois reprises le trophée de la ville la plus sportive. Et, qui plus est, c'est la seconde fois en sept ans. 17 villes étaient sur la ligne de départ et Cholet a réussi à émerger victorieusement de cette concurrence. C'est assez frappant. Mais surtout cette récompense est une formidable reconnaissance du monde sportif choletais constitué par ses bénévoles, ses sportifs, son encadrement. »

Pourquoi avoir été candidat au trophée une nouvelle fois en 2014 ?

« Entre 2008 et 2014, la ville a développé un important projet sportif local en lien avec tous les clubs. C'était un projet ambitieux qui a montré la cohésion du monde sportif choletais. Il paraissait important que tout ce travail soit reconnu par nos pairs. D'ailleurs quand nous avons constitué notre dossier, nous avons pris la mesure de l'ampleur de ce qui avait été réalisé. »



Florence Dabin, adjointe au maire chargée au Sport, de la Jeunesse et du Tourisme.

Quelles retombées attendez-vous ?

« Ce trophée souligne d'abord la cohésion de tous ceux qui font le sport à Cholet. Il va contribuer aussi au rayonnement de la ville et servir son image. »

Cholet sera candidate à un quatrième trophée un jour ?

« D'abord, quand le trophée vous a été décerné, vous ne pouvez plus être candidat les cinq années suivantes. Ensuite, nous ne sommes pas lancés dans une course aux concours. L'important c'est qu'aujourd'hui l'engagement de tous soit reconnu. »

103 clubs, 15 782 licenciés...

15 782 licenciés dans un club, soit 28 % de la population et un tiers d'entre-eux (5 582) ont moins de 18 ans.

70 disciplines sont proposées à Cholet.

103 clubs sont affiliés à une fédération.

1 600 bénévoles encadrent tous ces sportifs.

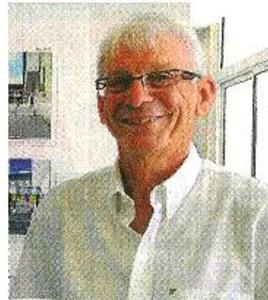
7 % du budget municipal, soit 104 € par habitant et 370 € par licencié.

1 281 637 € d'investissement prévus en 2014 et 4,5 millions d'euros en fonctionnement (dont les salaires des agents).

1,25 million d'euros de subventions seront versées cette année. « Une enveloppe stable depuis 2008 », selon Florence Dabin, adjointe aux sports.

110 équipements sportifs, dont 35 terrains de foot et 30 salles de sport.

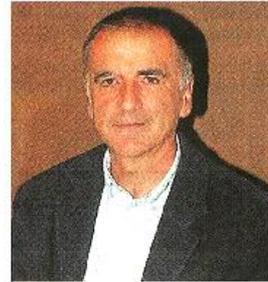
« Une juste récompense »



Michel Bastat.

Interrogé hier soir, Michel Bastat, le président de la Jeune France se félicitait de cette « excellente nouvelle » qui n'est que « la juste récompense » de la politique sportive et associative menée par la municipalité. « Ce titre ne peut que refléter positivement sur la Cholet et ses associations. »

« Une bonne nouvelle »



Alain Durand.

Alain Durand, le président de l'UCC 49 (Union cycliste Cholet 49), est satisfait : « C'est une bonne nouvelle pour les clubs. J'ai vu le film de présentation qui était vraiment bien ; je ne suis pas surpris que Cholet ait eu ce titre. On pourra mettre de nouveaux autocollants sur nos véhicules : « Cholet Ville la plus sportive de France » ! »

« C'est une fierté »



Jacques Huré.

Pour Jacques Huré, le président de l'Association sportive du golf, « ce titre de « Ville la plus sportive de France » est une fierté pour tous. C'est un remerciement pour toutes les associations et tous les bénévoles qui se donnent toute l'année. Nous avons la chance de travailler dans des structures extraordinaires. C'est une très bonne nouvelle. »

« Bravo aux bénévoles »



Christian Berton.

Christian Berton, le président de l'ASPTT de Cholet, est comme tous les autres très heureux de cette distinction : « Je dis bravo à tous ceux qui ont œuvré pour cette victoire. Bravo à la ville bien entendu, mais aussi à tous les bénévoles, les sportifs et aux associations qui ont beaucoup fait pour ce titre. »

« Très plaisir »



Patricia Girat.

Patricia Girat, présidente des Enfants de Cholet (gymnastique), se réjouit de cette distinction. « Cela me fait très plaisir car on a participé à la constitution du dossier du Challenge l'Equipe. C'est une bonne nouvelle, notamment car on organise ce week-end nos manifestations nationales. Sur tous ces événements, la Ville nous a bien suivis. Pour Cholet, c'est très bien. »

« Créer une synergie »



Fabrice Mandin.

Le Club aquatique Choletais faisait partie des associations choisies pour être auditées par le Jury. Fabrice Mandin, son président, retient surtout de cette expérience « la synergie qu'elle a permis de créer entre les clubs. » Au delà, au sein même du CAC, cette candidature « a créé une dynamique. Nous avons décidé de jouer jusqu'au bout, en mobilisant nos adhérents. »

Cholet élue ville la plus sportive de France

La ville a remporté hier le challenge organisé par le journal *L'Équipe*, dans la catégorie des villes de plus de 20 000 habitants. C'est la troisième fois après 1972 et 2007.

Pourquoi ? Comment ?

Le Challenge *L'Équipe*, c'est quoi ?

Organisé par le quotidien sportif, il récompense les villes les plus sportives de France. Chaque ville doit respecter un délai de cinq ans avant d'éventuellement représenter sa candidature. Deux catégories sont ouvertes : villes de moins de 20 000 habitants (c'est Lannion qui l'emporte cette année) ; villes entre 20 000 et 100 000 habitants.

Comment se compose le jury ?

National, le jury est constitué de journalistes de *L'Équipe*, et de représentants du ministère de la Jeunesse et des Sports, du Comité national olympique et sportif français, de la Fédération nationale des offices municipaux du sport, de l'Association des maires de France, de l'association Sports et territoires, du monde du sport. Hier, le secrétaire d'État au sport, Thierry Braillard, et l'ancien champion du monde de judo, Fabien Canu, participaient aux délibérations.

Pourquoi a-t-il choisi Cholet ?

Selon Alain Lunzenfichter, membre du jury et ex-rédacteur en chef adjoint de *L'Équipe*, cité par le site internet de la Ville de Cholet : « Il y a eu pratiquement l'unanimité pour Cholet. Unanimité parce le sport y est divers, le programme sportif, des plus jeunes aux plus âgés, est ambitieux. Vous avez des installations. Les relations entre le mouve-



Cholet-basket qui communique avec son public (ici *Éric Chatfield*), l'un des emblèmes du sport à Cholet. Ce n'est que l'une des pièces du dossier du challenge *L'Équipe*, porté par les adjoints *Florence Dabin* et *Michel Champion*, comme ici en mars.

ment sportif et la municipalité sont très bonnes... Le ministre [*Thierry Braillard*], président du Jury, a tout simplement dit que Cholet était imbattable ! Lors de notre visite dans votre ville le 18 avril, nous avons aussi été impressionnés par l'implication de tous les acteurs locaux du sport. »

Pourquoi est-ce une première ?

Parce qu'aucune ville n'avait jusque-

là décroché le challenge trois fois. Cholet a en effet déjà été primée en 1972 et en 2007. Le « verdict » de *L'Équipe* est confirmé par celui du comité régional olympique et sportif qui a désigné Cholet ville la plus sportive des Pays-de-la-Loire en 2000 et 2011. Une récompense significative qui prend en compte des critères comme le nombre de licenciés, les résultats, les installations sportives...

Comment réagit la Ville ?

Sur son site internet, elle réagissait par la voix de *Florence Dabin*, adjointe au sport : « Encadrants, bénévoles, pratiquants, professionnels... à travers cette nouvelle candidature, l'objectif de la Ville était bien de rendre hommage. Cette victoire honore aujourd'hui l'implication de tous. »

Ouest France – Vendredi 6 juin 2014

Près d'un tiers des habitants sont licenciés dans un club

Repères

15782 licenciés

Rapporté à la population de Cholet (56 000 habitants), cela représente un pourcentage de 28 % d'inscrits dans un club affilié à une fédération. Un chiffre qui grimpe au-delà de 30 % si l'on ajoute les associations scolaires et certaines disciplines n'ayant pas l'agrément du ministère des Sports (fitness...). Soit bien au-delà de la moyenne nationale qui s'établit à 25 %. Ces licenciés sont plutôt jeunes (45 % ont moins de 18 ans) et deux-tiers d'entre eux sont des hommes.

70 disciplines

De l'incontournable football au moins connu qi gong, 70 disciplines sont proposées à Cholet dans l'un des 103 clubs qui représentent au total 128 sections sportives. Car certains clubs sont multisports, à commencer

par le plus important d'entre eux : avec environ 3 200 adhérents, la Jeune-France est l'un des plus gros clubs des Pays-de-la-Loire.

636 ha d'équipements

C'est en effet la surface des terrains de jeu des sportifs choletais, si on y inclut les plans d'eau (comme le lac de Ribou) qui représentent 359 ha. 30 ha de ces surfaces sont couverts. Du bassin de natation au boulo-drome, Cholet compte au total 265 équipements sportifs. Un parc régulièrement renouvelé, à l'image de la nouvelle piste de BMX ou de la salle Grégoire qui doit être reconstruite.

7,02 % du budget

C'est la part consacrée par la Ville au sport dans son budget 2014. Ce qui représente 103,98 € par habitant, ou 369,86 € par licencié sportif.

225 manifestations

C'est le nombre d'événements orga-

nisés par les clubs et soutenus par la Ville en 2013. Ce qui représente un budget d'environ 1,5 million d'euros. Parmi les événements majeurs, certains ont lieu tous les ans, comme le Mondial basket ou le National pétanque. D'autres sont des organisations ponctuelles confiées par une fédération à un club, comme le championnat de France de gym qui se tient ce week-end (lire par ailleurs).

309 bénévoles dans les instances

Le nombre de Choletais présents dans des instances départementales, régionales et nationales. Une implication qui contribue aussi au rayonnement, de même que les résultats nationaux et internationaux : 20 athlètes de haut niveau sont inscrits sur les listes officielles.